



Médecin du Travail (H/F)

Type de contrat : CDI

Horaires de travail : Temps plein

Date de début : Début Septembre 2016

Lieu : Le Passage d'Agen

Description de la société

Historiquement spécialistes de la lutte contre la douleur et de l'automédication, les laboratoires UPSA (Union de Pharmacologie Scientifique Appliquée) ont été créés à Agen en 1935 par le Docteur Camille Bru.

Intégrée dans le groupe Bristol-Myers Squibb depuis 1994, UPSA est aujourd'hui à la fois une société et une marque. Depuis huit décennies, UPSA a développé une forte expertise en Europe dans la douleur, l'état grippal, la vitalité, la digestion et la qualité du sommeil. UPSA, la recherche, l'excellence qualité et la production en France : à travers sa gamme d'automédication, UPSA développe et met à disposition des médicaments pour soigner les maux du quotidien.

Depuis 1951, l'usine de production de la société UPSA est implantée à Agen dans le département du Lot-et-Garonne (47) et les sites de distribution sont situés à Agen et à Fontenay-sous-Bois, en banlieue parisienne (94). Parce que la santé bouge, la société UPSA est en perpétuelle quête d'innovation et son pôle de développement galénique à Agen lui permet de s'adapter aux évolutions des besoins des patients.

Description de la mission :

Dans le cadre du service autonome de médecine du travail, vous assurez le suivi de 1400 salariés. Avec l'aide de deux infirmières du travail :

- Vous conduisez les actions de santé au travail en lien avec la réglementation.
- Vous veillez à l'aptitude des salariés.
- Vous participez aux réunions du CHSCT.
- Vous effectuez des études de poste.
- Vous proposez des mesures de prévention permettant d'améliorer les conditions de travail.
- Vous favorisez le développement de la prévention des risques professionnels et psychosociaux.
- Vous participez au reclassement des salariés en situation de handicap.

Vous êtes rattaché à la direction Hygiène, Sécurité et Environnement ; au sein de laquelle, une équipe d'ingénieurs en prévention collaborera avec vous dans le cadre de la pluridisciplinarité (dont un ergonome).

Qualifications :

Titulaire d'un CES ou DES de médecine du travail ou équivalent, vous êtes obligatoirement inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

5 ans d'expérience dans le domaine.

Expérience en entreprise souhaitée.

Présence terrain dans le cadre du 1/3 temps.

Anglais souhaité.

Rigueur et autonomie sont des atouts indispensables pour ce poste.

Capacité d'écoute et d'empathie sont nécessaires.

Conditions attractives et avantages sociaux.

Merci de déposer votre candidature à xaranzana.vazquez@bms.com

